



Formation vendredi 29.11.19

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES



Intervention UNAF Gers

Adhésion : convivialité, amicale des arbitres (cadeaux de cette année), protection juridique



Election en Mars 2020 :

Renouvellement du bureau... nous vous accueillons avec plaisir!!

Administratif – Rapports en ligne

Saisie en ligne : depuis vos comptes FFF



BIENVENUE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

DÉJÀ MEMBRE ?

Adresse mail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

PAS ENCORE MEMBRE ?

Un espace gratuit avec des services personnalisés :

- Vos équipes favorites
- Leurs statistiques
- L'analyse d'avant-match
- Les feuilles de matches

S'INSCRIRE

L'accès se fait depuis la rubrique « Accès spécifiques » :

⇒ Pour les arbitres

- Mes rapports d'arbitrages => Permet de visualiser les rapports à saisir
- Historiques de mes rapports d'arbitrage=> permet de visualiser l'historique des rapports saisis

ACCÈS SPÉCIFIQUES

> Historique de mes
rapports Arbitre

> Mes rapports d'arbitrage

> Historique de mes rapports d'arbitrage

Une fois que vous avez accédé au menu « Mes rapports d'arbitrage », vous voyez la liste des rencontres sur lesquelles vous avez été désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, cliquer sur la rencontre concernée.

Les informations sur le match sont déjà pré-remplies.

Les rapports peuvent avoir les statuts suivants :

- A saisir : Aucun saisie n'a été réalisée pour l'instant
- A valider : Une saisie a été réalisée mais elle n'est pas encore validée. Dans le rapport PDF, sera inscrit en rouge « NON FINALISÉ »
- Validé : Le rapport a été saisie et validé, il est maintenant consultable dans l'historique des rapports



Consulter les rapports d'arbitrage

Type ^ v

Détails

Date ^ v

▼ UMANIS U19
Journée 5

EVREUX FC 27 - ST ET.MADRILL
A valider

26/09/2018
00:00
pdf

ACCÈS SPÉCIFIQUES

- > Historique de mes rapports Arbitre
- > Mes rapports d'arbitrage
- > Historique de mes rapports d'arbitrage

Date: 26/09/2018

Heure: 00 H 00

Compétition: UMANIS U19 / PHASE 1

Groupe: POULE 0

Gestionnaire de la compétition: FEDERATION
FRANCAISE DE FOOTBALL

Terrain: STADE DU 14 JUILLET

EVREUX FC 27 - ST ET.MADRILL

Résultat:

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| ☐ Résultat | ☐ Prolongation |
| ☐ Tir au but | ☐ Arrêté |
| | ☐ Non joué |

Officiels de la rencontre :

Arbitre centre : OKUR Alexandre 2545374397

Arbitre assistant 1 :

LIBERT

Ludovic

2410687687

Arbitre assistant 2 :

ROUMIER

Maxime

320547106

Délégué principal :

PORCEL

Bruno

339233909

AJOUTER

Avertissement

N° de maillot	Nom	Prénom	N° de licence	Club
Minute	Temps additionnel	Hors Match	Motif	Rapport Circonstancié

AJOUTER

Expulsion

N° de maillot	Nom	Prénom	N° de licence	Club
Minute	Temps additionnel	Hors Match	Motif	Rapport Circonstancié

AJOUTER

Information installations

☐ RAS

B *I* U ~~S~~ | $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{5}{6}$

Informations réserves d'avant match

☒ RAS

Information observation d'après match

☒ RAS

ENREGISTRER LE RAPPORT

VALIDER LE RAPPORT

Expulsion : il faut faire le rapport circonstancié : voir feuille suivante

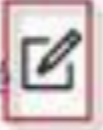
ENREGISTRER LE RAPPORT : il est enregistré et modifiable

VALIDER LE RAPPORT : il est transmis et donc non modifiable

Expulsion : le rapport circonstancié :

Comment les saisir ?

En bout de ligne d'une expulsion il y a une icone

3	MARTINEZ	Jonathan	2547318i	ST PRIEST AS ▼	
88		☐	Second avert ▼	Non enregistré	 
AJOUTER					

En cliquant sur cette icone, une fenêtre s'ouvrira et permettra de réaliser la saisie du rapport circonstancié pour l'expulsion saisie.

Les rapports circonstanciés sont obligatoires dans les cas d'expulsions

Il est donc impossible d'enregistrer et / ou de valider le rapport si ces derniers ne sont pas saisis.
Une erreur apparaît :

The screenshot shows a web interface for reporting a match. At the top, there is a blue button labeled "AJOUTER". Below it, there are three sections, each with a label and a checkbox:

- Information installations** with a checked checkbox labeled "RAS".
- Informations réserves d'avant match** with a checked checkbox labeled "RAS".
- Information observation d'après match** with an unchecked checkbox labeled "RAS".

Below these sections is a text input area with a rich text editor toolbar (B, I, U, S, and icons for bulleted and numbered lists). The text area contains the following text:

A la 59e minute du match, j'ai exclu le joueur d'Orleans, numéro de licence 960225, pour un acte de violence (un but d'un adversaire se dirigeant vers le joueur exclu).

Sur un ballon en profondeur, à 30 mètres de la surface de réparation (Brest) a pris le contrôle du ballon, elle a été contrôlée par le joueur d'Orleans et alors qu'elle allait entrer dans la surface de réparation, il a été tacle mais également d'un tirage de pied qui a permis à Brest à 1 mètre de la surface de réparation.

An error dialog box is overlaid on the text input area. The dialog box has a title bar "Ce site indique..." and a close button (X). The main text of the dialog box reads:

Rapport circonstancié non enregistré!

Below this text is a checkbox labeled "Ne pas laisser cette page créer plus de messages". At the bottom right of the dialog box is an "OK" button.

At the bottom of the form, there are two blue buttons: "ENREGISTRER LE RAPPORT" and "VALIDER LE RAPPORT".

Consulter les rapports d'arbitrage

Type ^ v	Détails	Date ^ v
▶ UMANIS U19 Journée 5	EVREUX FC 27 - ST ET.MADRILL A valider	26/09/2018 00:00 ■ pdf
▶ TESTUMANIS Journée 1	ST ET.MADRILL - EVREUX FC 27 A saisir	26/09/2018 00:00

ACCÈS SPÉCIFIQUES

- > Historique de mes rapports Arbitre
- > Mes rapports d'arbitrage
- > Historique de mes rapports d'arbitrage

L'icône « PDF » qui permet de télécharger le rapport au format « PDF » est accessible dès que le rapport est en cours de saisie ou validé.

Saisie du rapport en ligne : 48heures après le match

=> Maxi le lundi soir

Test saison 2019-2020

Support FFF

Technique : 2 sujets

Question sur les nouvelles lois du jeu ?

- 2 rappels : loi 9 et loi 12

Placement / Déplacements

Modifications lois du jeu

Loi 9 – Balle à terre

Loi 9 - Une BAT doit être accordé si le ballon touche l'arbitre et que cela occasionne une occasion de but pour une équipe ou une perte de ballon.

Loi 12 – Faute de la main

Loi 12 - Tout joueur qui marque un but ou se crée une occasion de but avec l'aide, **même involontaire et accidentelle**, de la main sera sanctionné d'un coup franc direct. Un but ne sera donc plus accordé si une main a été détectée dans l'action qui conduit à un but.

Par contre, tout joueur sera pénalisé d'un coup franc direct ou d'un penalty lorsque le ballon touche son bras ou sa main si son bras ou sa main est **au-dessus du niveau de l'épaule** ou s'il a **augmenté la surface de son corps** en écartant son bras ou sa main du corps.

Les joueurs qui touchent le ballon de la main alors que la main est au sol (appui), qui n'écartent pas les bras ou si le ballon rebondit sur sa main après qu'il l'ait touché de la tête, pied (maladresse technique) ne seront pas sanctionnés.

Loi 12 – Faute de la main du gardien de but

Loi 12 - Un GB ne peut être sanctionné disciplinairement s'il touche le ballon de la main dans sa SR.

Loi 12 - Si un gardien de but touche volontairement le ballon de la main dans sa SR sur une passe bottée délibérément par un partenaire ou sur une RT après avoir raté le ballon, il ne sera pas sanctionné.

Placements / déplacements

Support FFF

..... Merci pour votre attention !!!!!

